

Le prix des abonnements est fixé comme suit :

	6 mois	1 an
Département et limitrophes	40 fr.	78 fr.
Autres départements	45 fr.	84 fr.

JUSTICE IMMANENTE

Comment s'écrira l'histoire de la France en état d'armistice ? Ceux qui n'auront pas vécu cette période resteront confondus des faits évoqués.

Rien qu'à considérer la saison présente, on pourrait presque dire que nous sommes soumis à une double terreur.

La guerre continue à faire des victimes parmi nous, puisque des lieux de France sont bombardés systématiquement par l'aviation anglo-américaine et qu'il n'est guère de province en France qui ne porte le deuil de plusieurs de ses habitants. Toulon montrait, hier encore, la cruauté de ce fléau qui nous frappe : plus d'un millier de victimes, toutes désarmées et paisibles, accomplissant diligemment leur tâche obligée.

D'autre part, les bandits continuent leurs forfaits contre les gens et les choses, pillant ici, incendiant là, tuant un peu partout.

Il est vain de redire que nous n'avons pas mérité ces coups de sort ; car, dans l'état désespéré qu'a créé

cette guerre, justice et pitié sont des noms qui ont perdu leur sens. Mais il ne faut pas se lasser de rappeler que, la paix revenue, tous les comptes devront se régler et que ceux qui ont tenu les droits des gens pour négligeables auront quelque peine à parler au nom de leurs propres droits.

Nul ne peut espérer que la force suffira, dans le proche avenir, à résoudre les problèmes politiques et sociaux. Il faudra en revenir aux principes, et la démocratie Anglaise et les démocratiques Etats-Unis d'Amérique seront contraints de revenir aux usages et de respecter les lois de la civilisation. Même si l'on considère qu'une victoire peut servir de raison, il deviendra impossible de faire valoir exclusivement les droits du plus fort.

On a abusé de l'expression : « Justice immanente » ; cependant, cette justice existe, et elle fait entendre ses arrêts tôt ou tard. Ceux qui sèment la mort parmi les Français sans défense seraient prudents de penser au lendemain.

ABATAGES CLANDESTINS

Le Préfet du Lot communique :

A la suite de la découverte de quatre affaires d'abatages clandestins répétés et de ventes de viande au marché noir, cinq interdictions administratives ont été prononcées contre les personnes suivantes :

- Laurent Jean, puisatier à Salviac.
- Delmas Roger, cultivateur à Dégagnac.
- Valade Germain, sans profession, à Masclat.
- Vanthome Adrien, ouvrier agricole à Cahors.
- Vanthome Victor, ouvrier agricole à Cahors.

IRONS-NOUS A LA GUERRE CIVILE ?

La Légion nous prie d'insérer :

Tragique question ! Elle hante l'esprit et elle angoisse le cœur des citoyens qui savent que cette lutte fratricide entre Français risquerait d'achever le désastre de la guerre étrangère et de consommer la ruine totale de la Patrie déchirée par ses propres enfants.

Avant nous tous, le Maréchal, Chef National et Père de la Famille Française, en a pressenti le terrible danger et nous en a prévenu en nous disant : « Le Pays qui gagnera la guerre sera le pays qui évitera la guerre civile. »

C'est à cette question qu'il sera répondu dans la conférence que M. Tréjaut, instituteur, donnera le 14 décembre, au Théâtre de Cahors, à 21 h. L'entrée est gratuite.

L'éloquence de l'orateur est à la hauteur du sujet traité. En engageant tous les citoyens que préoccupe notre sombre avenir à venir entendre M. Tréjaut, nous avons conscience de les convier à une séance d'où ils sortiront réconfortés.

SERONS-NOUS BOLCHEVISES ?

Sûrement si l'Europe perdait la guerre.

Venez écouter les conférenciers et assister à la projection d'un film inédit sur la guerre à l'Est, au Palais des Fêtes de Cahors, le mardi 14 décembre à 21 h.

Ouverture des portes à 20 heures 30. Entrée libre et gratuite.

Prix des chambres dans les hôtels non classés

Le préfet de la région de Toulouse communique :

Un arrêté régional vient d'autoriser l'augmentation des prix des chambres dans les hôtels de la région de Toulouse non classés comme hôtels de tourisme.

Cette augmentation ne peut dépasser le pourcentage maximum de 25 0/0 sur les prix des chambres régulièrement homologués à la date du 1^{er} septembre 1939.

Confiture de décembre

Tous les consommateurs des catégories E, J1, J2, J3 et V recevront, au titre du mois de décembre 1943, une ration de 250 gr. de confiture.

Cette ration sera délivrée au fur et à mesure de la mise en place chez les détaillants, en échange du ticket DU de la feuille de denrées diverses du mois de décembre 1943.

Engrais horticoles

Le G.I.R.P.I.A. du Lot communique :

Il est rappelé une fois de plus aux exploitants des jardins ouvriers ou familiaux qui ont remis des tickets A de la carte de jardinage à leurs fournisseurs pour obtenir livraison des engrais prévus, qu'ils doivent les retirer de suite.

Les engrais horticoles qui ne seront pas retirés avant le 15 décembre seront remis à la disposition du G.I.R.P.I.A. Après cette date, aucune réclamation ne sera acceptée.

P.T.T.

M. Amour Pradines est nommé contrôleur au bureau des P.T.T. à Cahors.

CREDITS SANS INTERETS

Jusqu'à concurrence de 100 pour 100 de la valeur du gage, grâce à la Coopération Financière.

A chaque Famille « SA MAISON ».

Constituez-vous des « Capitaux-Coopératifs » en prévision d'une acquisition ou d'une construction.

Avantages spéciaux pour les TERRIENS. « ACCES » à la propriété POUR TOUS.

Remboursement en 200 mois ou 250 mois (ou plus rapidement). Seuls frais généraux : 1 fr. 30 % l'an env.

Correspondants demandés

Ecr. : CREDIT MUTUEL AGRAIRE ET FONCIER

15, Boulevard de la Madeleine

Paris, 1^{er} — Tél. Op. 76-92

Agent : M. Laval

62, Bd Gambetta, Cahors 20

Maurice Sarraut

C'est avec une douloureuse émotion que l'on a appris l'assassinat de Maurice Sarraut, jeudi soir, à Toulouse, et dont nous avions brièvement annoncé la nouvelle au moment de mettre sous presse dans le numéro de samedi dernier. Avec une semblable indignation, que l'on partage ou non les convictions du directeur de « La Dépêche ».

A ce crime odieux, d'autant plus odieux que la victime en était cette fois un homme de 74 ans, on cherche en vain un motif, une explication. Il n'y en a pas. Il ne peut y en avoir.

C'est un grand journaliste qui disparaît. Maurice Sarraut, dont l'influence politique dans notre pays fut et était demeurée très grande, était, en effet, journaliste d'abord.

Il avait fait ses premières armes à 18 ans comme rédacteur-correspondant de « La Dépêche », à Carcassonne.



M. Maurice SARRAUT

Brûlant les étapes il devint très vite secrétaire de rédaction, puis directeur de l'agence parisienne avant de succéder, à la tête de cette maison, à M. Arthur Hue, lorsque celui-ci mourut le 23 mars 1932.

Maurice Sarraut aurait pu, certes — sa puissance de travail était extraordinaire — jouer un rôle public, sans cesse de diriger son journal. Devenu seul directeur de « La Dépêche », il renonça néanmoins à son mandat de sénateur, manifestant ainsi un désintéressement, en vérité, peu commun.

Jusqu'au dernier jour, il fut, dans le sens le plus vrai, le plus complet du mot, « le patron » de « La Dépêche », où il arrivait le matin le premier, s'entretenant avec ses collaborateurs, veillant à tous les articles.

CAHORS

UN TRAFIQUANT DU MARCHÉ NOIR PINCE !

Dans l'après-midi de jeudi, un inspecteur de la Police Régionale d'Etat de Cahors, en surveillance Place de la Cathédrale, interpella, à la sortie d'un magasin de chaussures, un individu portant deux valises, et le conduisit au Commissariat de police, où il fut mis dans l'obligation d'en extraire le contenu.

C'est ainsi que trois paires de chaussures, dont une paire de brodequins et deux paires de galoches, furent découvertes dans ces valises.

Au cours de l'interrogatoire que lui fit subir M. le Commissaire de police, cet individu avoua avoir acheté les dites chaussures sans remise de bons d'achat chez un négociant de notre ville.

Etant donné, d'autre part, que la paire de brodequins a été payée 1.200 francs, l'acheteur et le vendeur ont fait l'objet de procès-verbaux, transmis au Service Economique à toutes fins utiles.

POUR LES PRISONNIERS

La confection des colis reprendra à l'Union départementale de la Légion Française des Combattants, 24, rue Clémenceau à Cahors, le samedi 11 décembre. A partir de cette date, des boîtes de conserves vides seront à la disposition des familles.

RADIO-THEATRE D'OC

Dimanche 12 décembre : « Noël populaires ».

Monsieur Robert SÉNAC prévient les clients de son père qu'il continue, comme par le passé, le commerce des bois et charbons tenu par M. Léon Sénac et qu'il s'efforcera de donner toute satisfaction à la clientèle.

depuis l'éditorial jusqu'à la plus modeste chronique, n'hésitant pas à l'occasion — et ces occasions étaient nombreuses — à mettre lui-même la main à la pâte, n'ayant d'autre ligne de conduite que celle dictée par l'intérêt de son journal, n'ayant d'autre passion que celle de servir les causes qui lui paraissaient justes et conformes à l'intérêt du pays.

Le soir, sa longue journée terminée, il regagnait seulement Saint-Simon, dans la banlieue toulousaine, où il retrouvait les siens. C'est un soir comme les autres que les assassins l'ont guetté et abattu.

On sait dans quelles conditions il avait été élu, presque malgré lui, sénateur de l'Aude. Il avait toujours refusé les mandats qu'on était venu lui offrir, mais la mort du candidat du parti radical-socialiste, la veille d'un scrutin, le décida d'accepter.

Au Parlement, pendant les quelques années où il y demeura, il joua un rôle important. Délégué à la S.D.N., Maurice Sarraut se fit le champion de la lutte contre les fléaux sociaux.

Mais, c'est en dehors du Parlement, lorsqu'il l'eut quitté, que son influence fut la plus grande.

Mentor du parti radical, il fut, en de très nombreuses circonstances, appelé à donner, dans la direction des affaires du pays, un avis que l'on recherchait et que l'on écoutait.

Profondément affecté par le malheur de notre pays, il était demeuré à son poste alors que d'autres s'enfuyaient. Il n'avait en rien renoncé à ses convictions. Il avait d'ailleurs autant de fidélité aux siennes que de respect pour celles des autres.

A bon droit, il était considéré actuellement, comme le chef du parti républicain.

Ses assassins ont servi des intérêts qui ne sont pas ceux de la France et les quelques misérables qui applaudissent à ce crime ont imprudemment désigné ses auteurs.

La mort de Maurice Sarraut endeuille la presse française et elle prive le pays des services d'un homme qui n'était ni un homme de parti, ni un homme du passé.

Les obsèques de M. Maurice Sarraut ont eu lieu à Carcassonne, lundi 6 décembre, au milieu d'une affluence considérable et en présence de nombreuses personnalités politiques, M. Cathala, ministre des Finances, y représentait M. P. Laval et le gouvernement. Dans la matinée, la levée du corps avait eu lieu au siège du journal « La Dépêche », où le cercueil était exposé et où plus de 25.000 personnes ont apporté au regrettable disparu un dernier hommage et leurs condoléances à la famille.

Selon la volonté du défunt, aucun discours n'a été prononcé.

FOYER MUNICIPAL

La Mairie de Cahors communique :

Comme l'hiver précédent, la Municipalité, pendant la période des grands froids, a ouvert une salle chauffée où les personnes démunies de combustible pourront trouver un peu de bien-être dans des conditions agréables.

Le foyer est ouvert dans la salle de la Soupe Populaire que Mme la Supérieure a bien voulu mettre à la disposition de la Municipalité, dans ce but. Il fonctionnera tous les jours, dimanches compris.

La bonne tenue et les propos convenables sont les seules conditions demandées aux personnes qui voudront en bénéficier et qui pourront passer un agréable après-midi dans une salle bien chauffée.

Nécrologie

C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Bès, receveur des P.T.T. en retraite, décédé à l'âge de 71 ans.

Nous adressons aux familles Vaysse et Marmiesse, l'expression de nos sincères condoléances.

PALAIS DES FETES

Mercredi 8, jeudi 9, samedi 11 décembre, soirée 21 h. Dimanche 12, deux matinées : 1^{re} 13 h. 45, 2^e 16 h. 30, soirée 21 h., Raymond Rouleau, Mireille Balin dans LA FEMME QUE J'AI LE PLUS AIMEE. Avec un bon complément. France Actualités.

Effort mieux supporté

Vous pouvez effectuer votre travail tant physique qu'intellectuel avec moins de fatigue si vous conservez un organisme suffisamment minéralisé. Les Sels Lorgan à base de Chlorure de Magnésium constituent un tonique efficace, un minéralisant actif. Vous pouvez vous-mêmes, pour 12 fr. 10, faire un litre de solution Lorgan. Ttes pharmacies. Visa 846 P. 4595.

Après la conférence de Téhéran

Radio-Moscou diffuse le communiqué officiel suivant daté de Téhéran : « Ces jours derniers a eu lieu, à Téhéran, une conférence des dirigeants des nations unies. Les représentants diplomatiques et militaires ont participé à cette conférence, laquelle portait sur les questions relatives à la conduite de la guerre contre l'Allemagne, ainsi que sur une série de questions politiques. Les décisions prises sur ces questions seront publiées plus tard. »

Nouvelles réductions de trains de voyageurs

Depuis le 5 décembre 1943, un certain nombre de trains de voyageurs sont supprimés ou ont vu leur circulation réduite, en particulier, un certain nombre d'express cessent de circuler le dimanche.

Les indicateurs et les affiches réédités le 1^{er} décembre n'ayant pas pu tenir compte de ces nouvelles réductions, le public est invité à se renseigner dans les gares et établissements de la S.N.C.F. avant d'entreprendre un voyage.

MM. Flandin, Peyrouton et Boisson arrêtés à Alger

MM. Pierre-Etienne Flandin, Marcel Peyrouton et Pierre Boisson, ancien gouverneur de l'A.O.F., ont été arrêtés par ordre du Comité d'Alger. M. Flandin est accusé notamment d'avoir participé à un complot monarchiste à Alger et d'avoir été complice dans l'assassinat de Darlan.

Vol de 600 kilogs de tabac en feuilles

Au hameau des Marjaude, commune de Souillac, dans la nuit du 2 au 3 décembre, a eu lieu un vol de tabac en feuilles, 600 kilogs, dans un hangar situé à une vingtaine de mètres de la maison d'habitation des époux Mazziéro, fermiers de M. Bouyssonie. La gendarmerie procède à une enquête.

En peu de mots...

● Le montant des souscriptions aux Bons du Trésor s'est élevé pendant le mois d'octobre à 12 milliards de francs. Ce chiffre approche de près le record de 13 milliards enregistrés en mai dernier.

● Un terroriste, Fryd Simon, juif polonais, 23 ans, condamné à mort par la section spéciale de la Cour d'appel de Lyon, a été exécuté samedi dans la cour de la prison de Lyon.

● Un train ramenant d'Allemagne 127 officiers prisonniers français est arrivé dans la journée de lundi 6 décembre, à Compiègne.

● Etant donné la pénurie de certaines matières premières, il a été décidé d'arrêter jusqu'à nouvel ordre la fabrication des porte-mines à gaine métallique. On sait qu'il reste possible de fabriquer ces objets avec gaine en matière moulée.

● Les recouvrements budgétaires des 10 premiers mois de 1943 ont dépassé une plus-value de 20 milliards par rapport à l'année dernière.

Chronique des Théâtres

THEATRE MUNICIPAL

Mercredi 8 décembre en soirée à 21 h., La Compagnie du « Regain » jouera :

On ne badine pas avec l'amour d'Alfred de Musset, au Théâtre Municipal. Spectacle de premier ordre. Location ouverte.

PAR SUITE DE LA PENURIE D'ELECTRICITE

les établissements industriels commerciaux et artisanaux fermeront deux jours consécutifs par semaine

Par suite des compressions sur la consommation de l'énergie électrique, tous les établissements industriels, commerciaux, artisanaux ou coopératifs fermeront deux jours consécutifs par semaine. Seuls fonctionneront pendant ces deux jours les services de sécurité de ces établissements.

Aux termes de l'arrêté qui publiera incessamment le « Journal Officiel », et qui précise les modalités d'application de ces mesures pour les établissements utilisant une puissance égale ou supérieure à 20 kilowatts, les jours de fermeture seront fixés par les autorités compétentes, leur consommation d'énergie étant répartie sur les autres jours de la semaine.

Les établissements de cette catégorie fonctionnant à feu continu feront l'objet de dérogations.

Quant aux établissements utilisant une puissance inférieure à 20 kilowatts, ils fermeront également deux jours.

Les jours d'arrêt seront établis par roulement pour les consommateurs de plus de 20 kw. Le dimanche, qui sera retenu pour l'interruption des petits consommateurs ne le sera donc pas, nécessairement, pour les consommateurs de plus de 20 kw.

Les mesures restrictives ne s'appliquent pas aux établissements hospitaliers, aux services publics, eau, gaz, électricité, aux transports, aux P.T.T., à la radiodiffusion, aux exploitations des combustibles minéraux, ainsi qu'aux industries prioritaires, aux magasins d'alimentation, aux pharmaciens, aux hôtels et restaurants, aux salles de spectacle.

Des dérogations pourront être accordées à certains établissements, tels que : usines d'alimentation, si leur activité est indispensable au ravitaillement national ; entreprises de battage et minoteries, imprimeries de journaux.

Pendant la période allant du 28 au 31 décembre 1943, tous les établissements industriels et commerciaux ne pourront rester ouverts que sous réserve de ne pas utiliser la force motrice de quelque nature qu'elle soit.

En 1944, nous aurons du beurre pasteurisé

Il existe une association des techniciens du lait, fondée en 1929, sur le rapport du professeur Guitonneau, des « ingénieurs du lait », comme on dit, et dont le rôle est multiple. Ils sont aussi bien dans les écoles de laiterie : à Orbec, dans l'Auge, patrie du camembert ; à Surgères, en Charente, où l'on étudie plus spécialement le beurre et le caséine ; à Aurillac, pays du Cantal ; à Poligny, lieu de naissance du gruyère du Jura ; à Mamiroles, dans le Doubs, où l'on creuse l'émenthal et le gruyère. Et voici l'un des plus récents parmi les bons effets du travail de ces ingénieurs spécialistes : le Comité central du lait autorise à vendre 4 fr. de plus au kilo, à partir de 1944, le beurre pasteurisé.

Les ingénieurs du lait vérifient en ce moment l'installation des usines qui désirent livrer à la consommation un tel beurre, plus sain et de conservation plus facile.

EDEN

Mercredi 8, jeudi 9, samedi 11 décembre et dimanche en soirée à 20 h. 45. Dimanche deux matinées, LE PRINCE CHARMANT avec Lucien Baroux et Renée Faure. Complément et Actualités.

Les Sports

STADE CADURCIEN

Rugby

Très belles manifestations au Stade Cadurcien

Le voyageur, qui vient de faire un séjour très long, loin de sa petite patrie, peut, à bon escient, se permettre de faire des comparaisons. S'il a un peu d'observation, il ne manque pas de se prêter à ce jeu. Il éprouve des déceptions certes, mais que de joies lui procurent certaines constatations !

Dans le domaine du rugby, le même voyageur qui, absent depuis plusieurs années de Cahors, se serait trouvé sur la touche du Stade Cadurcien, en cette douce soirée d'automne du 5 décembre, aurait été émerveillé par ce régal, parce qu'il s'agissait d'un véritable régal rugbyistique, que les dirigeants et les joueurs du Stade Cadurcien offraient aux nombreux spectateurs.

Quelle charmante, courageuse, vive et concluante équipe de Juniors, possède bien en mains l'entraîneur Seibhan ! Le score de la victoire (16 à 5) est certes très éloquent, surtout si on considère l'adversaire agenais, leader du tournoi de jeunes ; mais ce qui doit rejouir, ce sont les espoirs que fait naître cette pleiade de jeunes. Le rugby n'est pas près de mourir à Cahors ! Nous lui prédisons au contraire une montée, comme très certainement les contemporains et les vétérans, ceux du Roc de Lagasse et du terrain du Lycée, n'auront jamais connue.

De la partie, nous ne dirons que du bien. Elle fut vive, surtout du côté agenais, mais, n'est-ce pas, il s'agit de rugby et non d'une partie de belote ou de ping-pong. Ce qui a frappé, c'est la mobilité qui, durant les 80 minutes, a laissé les spectateurs extrêmement intéressés. Cahors aurait pu, se reposant sur le score, fermer le jeu, obstruer, jouer la montre, il n'en fut rien et jusqu'à l'ultime minute, nous avons assisté à une lutte ouverte et loyale.

Dans une partie comme celle-là, on ne peut nommer personne, chacun a été l'artisan de la victoire et tous, entraîneur et équipe, méritent des félicitations. Nous ne les leur marchandons pas. L'arbitrage fut excellent et énergique, comme il se devait dans ce déploiement d'ardeurs et de jeunesse.

A vrai dire, le même voyageur du début n'attendait pas, sans une certaine appréhension, le choc qui devait, en leader, opposer le Stade Cadurcien (1) à St-Céré. L'histoire était là pour entretenir ses craintes et les homériques parties d'antan lui revenaient en mémoire. Qu'allait faire, devant cette courageuse et rugueuse équipe, le Stade ? Comment allait se dérouler cette partie, qu'une vaine question de clocher, avait, dans le passé, fait entacher de gestes incélébrés. Elle se déroula fort bien. Comme la partie précédente, elle fut correcte et sèche. Le Stade Cadurcien a gagné par 5 à 4 ; St-Céré pouvait aujourd'hui enlever la décision. Ce fut une question de chance. St-Céré possédait une équipe à la ligne d'avants lourde, mais puissante et rapide. Le Stade donne l'impression d'avoir une équipe aux possibilités illimitées, à condition qu'elle apprenne son métier, le sens de la place et que ses unités, notamment les lignes arrières, aient un peu moins de personnalité et jouent pour l'équipe et en équipe. Ce sont des défauts réparables et, entendant sur la touche, le compétent entraîneur, Pierre Ilbert, prodiguer ces mêmes conseils, nous sommes certain que les aînés, à l'instar des jeunes, se mettant à un sérieux entraînement suivi, nous donneront le spectacle, dans leur prochaine exhibition, d'une amélioration concluante. L'arbitrage fut, comme dans la première partie, excellent et énergique. Il serait inadmissible en effet que, sous prétexte de partie amicale, on laisse perpétuer les coups défendus par les règlements et autres truquages de jeu.

En résumé, excellente journée de sport qui a comblé les nombreux spectateurs du Stade et qui fera regretter aux pantouflards et autres sédentaires de n'y avoir pas assisté. — Jean de la Lune.

FOOT-BALL ASSOCIATION

A CAILLAC

Réserve Stade Cadurcien bat Caillac (1) par 5 à 3. — Cadets Stade Cadurcien bat Caillac (Réserve) par 3 à 1.

Bon entraînement pour les deux équipes cadurciennes qui joueront, dimanche prochain en championnat, respectivement contre Fleurance et Moissac.

L'équipe réserve semble vouloir faire son chemin en championnat. Il est vrai que les éléments qui la composent tels que : Bastide, Ledoux, Courtiol, Xaumié, Galinier, etc... ont de la classe. Nos jeunes Cadets ont retrouvé la cohésion et feront sans doute un beau match devant Moissac.

A Caillac, M. Nadal, l'animateur sportif, est écouté par ses poulains qui cette saison feront de la belle besogne. Manque un tout petit peu de cohésion dans les deux formations. Avec de l'entraînement, Caillac sera redoutable pour plusieurs équipes de la région.

Imp. COUSLIANT. Le co-gérant : PARAZIKI. C.O.L. 31.2330. - Cousliant, Cahors U.O. 3882 - 7-12-43.

CAHORS

Albas

Obsèques. — Dimanche matin ont eu lieu au milieu d'une grande affluente les obsèques de Mme Bach, âgée de 74 ans, décédée à la suite d'une longue maladie, entourée des soins les plus affectueux de sa fille, Mlle Emma Bach, la si dévouée collaboratrice de toutes les œuvres de solidarité et organisatrice de nos concerts.

La population d'Albas qui est très sensible à toutes les formes de dévouement ne lui a pas ménagé ses sympathies et tout particulièrement la jeunesse dont elle s'occupe avec tant de sollicitude. Tous les jeunes, en effet, avaient apporté des gerbes sur le cercueil de sa chère disparue, dont la mort la laissa seule et dans un isolement qui serait décourageant si nous ne connaissions la volonté de Mlle Bach, qui trouvera encore dans sa débordante activité consacrée aux œuvres des jeunes, la suprême consolation à sa peine.

Aux si nombreux témoignages de sympathie qu'elle a reçus dans sa cruelle épreuve, nous la prions d'ajouter nos bien sincères condoléances. — E. L.

Lamagdeleine

Secours National. — Une quête faite à Lamagdeleine, au profit du Secours National, a donné la somme de 2.400 francs, joli résultat pour une petite commune de quelque 200 habitants. Tous nos remerciements aux généreux donateurs et aux organisateurs, spécialement à M. et Mme Bru qui, aux côtés du correspondant du Secours National, se sont dévoués sans compter pour le succès de cette quête.

Vire

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine la mort de notre sympathique compatriote, M. René André, consul de France honoraire, décédé subitement à Montgesty (Lot), à l'âge de 80 ans.

M. André avait été élève du Lycée Gambetta à Cahors alors que son père était Inspecteur d'Académie du Lot.

Entré dans la carrière diplomatique, il en gravit successivement les différentes étapes et prit sa retraite en 1935 comme consul à Manchester (Angleterre). Il vint alors se fixer parmi nous et habita le château de Blazac jusqu'en 1939, date à laquelle il partit pour aller habiter Montgesty.

D'un caractère affable, serviable, et de la conversation agréable et intéressante, M. André possédait la sympathie de tous.

Au cours du violent tremblement de terre qui dévasta le Japon en septembre 1923, M. André était consul à Kobé ; il se distingua d'une façon toute particulière ainsi que la Dépêche le publia à l'époque.

Il était chevalier de la Légion d'honneur.

Nous saluons la mémoire du regretté disparu et nous prions Mme Vve André et toute la famille, d'agréer nos vives condoléances. — L. D.

Agence postale. — Par décision ministérielle, une agence postale est créée à Vire. Elle fonctionnera à partir du 16 janvier prochain, avec Duravel comme gare d'attache.

Mme Teyssendé en assurera la gérance et M. René Maurel sera le distributeur postal.

Cette agence rendra de grands services à la commune, surtout au point de vue des heures de la distribution et du départ du courrier.

Nous félicitons et nous remercions M. R. Durou, maire, de ses actives démarches couronnées de succès, et M. le directeur départemental des Postes qui a bien voulu donner un avis favorable à la demande du Conseil municipal.

A partir du 16 janvier, la correspondance pour Vire ne devra plus porter l'indication « Vire, par Puy-l'Evêque », mais bien « Vire », tout court. — L. D.

ETRANGE MARIAGE

par CONCORDIA MERRET

N° 16

— Dites-moi au moins que vous m'aimez encore ! Donnez-moi cette consolation pour m'aider à supporter mon épreuve !

Mais Quentin demeurait immobile, la tête droite, les lèvres serrées.

— Ai-je perdu tout pouvoir sur vous ? Suis-je moins belle ?

Il rit d'un rire amer.

— Non, vous n'êtes pas moins belle.

A ce moment, Rosalie vit la porte qui lui faisait face s'ouvrir... Elle saisit le visage de Quentin entre ses mains, et l'inclinant vers le sien, elle appuya ses lèvres sur celles du jeune homme... Puis avec un petit cri de dépit, elle repoussa Quentin et fit un pas en arrière.

Talbot se retourna vivement, juste à temps pour apercevoir Honor qui refermait brusquement la porte...

Quelques instants après, Rosalie prit congé. Sans doute, Quentin n'avait pas succombé aussi complètement qu'elle l'espérait, mais il avait été très profondément, Rosalie n'était pas mécontente de son après-midi : elle admettait bien qu'elle était sortie à son avantage de cette première escarmou-

che et elle avait pleinement confiance dans la victoire finale, tout en reconnaissant que la résistance dépasserait peut-être ses prévisions.

Talbot, après le départ de Rosalie, attendait avec impatience de se retrouver face à face avec Honor : il brûlait de savoir ce qu'elle avait vu ou deviné, et de se rendre compte des sentiments qu'elle avait éprouvés. Mais il n'eut pas l'occasion de la revoir avant le dîner : jusqu'à ce moment, Honor demeura enfermée dans sa chambre. Pendant le repas, elle se montra particulièrement brillante et gaie et s'arrangea pour maintenir la conversation sur un plan impersonnel. Quentin en éprouva quelque dépit et dès qu'ils furent assis au salon, il la regarda bien en face et dit :

— Ne prenez pas la peine de simuler l'ignorance : je sais pertinemment que vous avez vu ce qui s'est passé.

Honor changea aussitôt d'attitude et répondit d'un air grave :

— Oui, Quentin, j'ai vu !

— Je le supposais.

— Si je pouvais dire quelque chose pour modifier votre impression, je le dirais. Mais il n'est pas en mon pouvoir de vous empêcher de tirer vos conclusions.

— Que vous importe ce que je puis penser ?

— Cela m'importe beaucoup.

— Eh bien ! supposons que je pense ce que je suis en droit de penser.

— J'en serais très affecté.

— Ne pourriez-vous rien dire, si vous le voulez, pour me faire changer d'avis ?

— Mais non, rien.

Honor se mit à rire et dit :

Labenque

Foire de décembre. — C'est le mercredi 1^{er} décembre qu'eut lieu la foire. Le foirail aux porcelets de la place de la Bascule fut, dès la première heure, très animé ; il manqua même de petits porcs à acheter, en vue de la prochaine cueillette des truffes qui approche. Aux bovins, quelques paires seulement.

Limogne

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un deuxième garçon, prénommé Jean-Yves, dans la famille Vignals-Vallin, négociant dans le bourg. Nos sympathiques félicitations et meilleurs vœux.

Sabadel-Lauzès

Les belles familles. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un beau garçon chez les époux Périé-Pechmalbec. C'est leur 6^e enfant. Compléments et vœux de bonne santé.

Les époux Valéry viennent d'être les heureux papa et maman d'une mignonne fillette. C'est leur deuxième enfant. Tous nos vœux de bonne santé.

L'intestin veut être traité avec douceur

Les intestins paresseux s'accommodent bien, en général, de l'usage habituel de certaines tisanes qui les stimulent doucement, naturellement comme le fait par exemple la tisane Vichyflor. Grâce à ses plantes bienfaisantes, associées au Sel Vichy-Etat, la tisane Vichyflor combat la constipation et favorise la digestion ; une tasse après le dîner, goût excellent, 11 fr. 90 la boîte, ttes phies. Visa 846 P. 2918.

FIGEAC

Saint-Céré

Croix-Rouge. — Le Comité de la Croix-Rouge de St-Céré informe les familles de prisonniers que la confection des colis reprendra les jeudis 16 et 23 décembre courant. A partir du mois de janvier, ce sera, comme par le passé, le 1^{er} et le 3^e jeudi du mois. Toujours au siège de la Croix-Rouge, rue Pierre-Benoît, à partir de 14 h.

Nécrologie. — Mercredi ont eu lieu les obsèques de Mme Vve Cépède, décédée avenue du Docteur-Roux, à l'âge de 80 ans. A toute sa famille nous adressons nos condoléances.

Au Rex Cinéma. — Dimanche 12 décembre en matinée à 13 h. 45 et à 16 h. 30 et en soirée à 21 h., Raïmu dans « Le Bienfaiteur ». Compléments et actualités.

Pharmacie de service. — Dimanche, 12 décembre, le service pharmaceutique sera assuré par la pharmacie Blainie rue du Maréchal-Pétain.

Le dimanche sportif. — Au stade de Souhhol Pentente U.S.S.C.-Autoire est battue par l'Etoile Sportive Briviste de 5 à 4.

En déplacement à Cahors, le même jour, l'U.S.S.C. est battue par 5 points à 4.

Carnet rose. — Nous apprenons la naissance d'une mignonne fillette chez Mme et M. Haulbert le sympathique Chef de l'Union chorale artistique de notre ville. Nos plus sincères félicitations aux heureux parents.

Le feu. — Vendredi matin, vers 11 heures, le feu se déclara dans une grange au lieu dit « La fontaine de Ban », près de St-Céré ; en dépit de la promptitude des secours le bâtiment fut entièrement détruit.

Carnet de deuil. — Notre population vient d'apprendre avec tristesse le décès, survenu à Toulouse, de Mme Tatraux, née Lucienne Lacayrouse, dont les parents habitent rue Pasteur ; la défunte qui n'avait que 20 ans, laisse un bébé de 4 mois.

A M. Tatraux, à Mme et M. Lacayrouse et à toute la famille, nous adressons nos condoléances attristées.

Nomination. — Nous venons d'apprendre avec un réel plaisir que notre compatriote et ami, le Docteur Dournès, vient d'être nommé Médecin-Chef de l'Hôpital ; le choix qui vient d'être

fait par un jury de cinq professeurs de la Faculté de Médecine de Toulouse est des plus heureux.

Ce choix ne fait que confirmer la haute valeur professionnelle que le Service de Santé avait déjà appréciée lors de la récente guerre en confiant au Docteur Dournès, la directive des Services de Radiologie du département ; il consacra également 25 années de pratique médicale au cours desquelles cet estimé praticien a donné toute la mesure de son savoir et de son talent ; nous lui adressons nos bien vives et sincères félicitations.

Durant trente-deux ans, le Docteur Darnis avait occupé ce poste ; atteint par la limite d'âge, il quitte cet important service où il n'avait cessé de faire apprécier son inflexible dévouement et son extrême bonté.

GOURDON

Gourdon

Etat civil du mois de novembre ; Naissances. — Jean-Pierre Lacam, avenue Pasteur ; Jean Steinbach, avenue Pasteur ; Yolande Ammar, avenue Pasteur ; René-Paul Bourdarie, avenue Pasteur ; Henriette-Françoise-Marthe-Marguerite-Noémie-Marie Teulet, avenue Pasteur ; René-Roger Favrière, à Mourliac-Gourdon ; Simon Leflers, avenue Pasteur ; Michèle Pagès, avenue Pasteur ; Renée Steimbac, avenue Pasteur.

Décès. — Désirée Jach, épouse Maris, 61 ans, des Vitarelles-Gourdon ; Léon Lamartinie, 47 ans, avenue Pasteur ; Cassagnes Pierre, menuisier, 70 ans, rue du Petit-Château, à Gourdon ; Bouval Euphrasie-Julie-Rosalie, veuve Ayméric, 60 ans, à Lestivinié ; Marie Cayre, veuve Castagné, 84 ans, avenue Pasteur ; Marie Lamartinie, veuve Lamouroux, 72 ans, à Saint-Romain-Gourdon ; Jean-Pierre Marchou, 67 ans, avenue Pasteur ; Joseph Grifoull, 75 ans, rue Traverse ; Madeleine Bargues, veuve Delpech, 85 ans, avenue Pasteur.

Trouvé. — Un bracelet, par Mme Valens ; deux clés de valise, par Jacqueline Fabre ; une paire de gants cuir fauve, par M. Poujade ; un gant de laine par Mme Lavayssé ; un gant de laine par X. ; un manteau de dame, par X.

Perdu. — Une paire de gants, par M. Ruffier, à St-Cirq-Madelon ; une baguette en or avec perle rouge, par Mlle Rabajson, à Gourdon ; une paire de lunettes, par M. Duguesnay, rue de la République ; un panier noir à la gare de Gourdon, par X.

Martel

Mariage. — Ces jours derniers a eu lieu le mariage de M. Jean Bellan, chiffonnier à Martel, avec Mme Agneline Izorche, sans profession, domiciliée à Montvalent (Lot). Meilleurs vœux.

Aide aux femmes de 45 ans. La femme de 45 ans est souvent incommodée par divers maux, précurseurs du retour d'âge. Elle trouvera alors un secours précieux dans les Gouttes Florides qui améliorent la circulation et s'opposent à la congestion des organes. Les Gouttes Florides aident la femme à défendre sa santé. Le flacon de Gouttes Florides, 16 fr. 90. Si vous ne pouvez vous procurer les Gouttes Florides, faites usage des Comprimés Florides, même formule, même efficacité, 16 fr. 30, ttes phies. Visa 846 P. 3334.

PETITES ANNONCES

MENAGERE présentant références sérieuses est demandée de 9 h. à 14 h. environ, débiteur compris, gros gages. S'adresser à l'Office du Travail, Cahors. (Visa n° 391).

Perdu, entre Villesèque et Cahors, POINTER BLANC, répondant Black, collier Gratacap, louveter Maurs-du-Cantal. Prévenir ou le ramener : Vixège, 8, rue Georges-Clemenceau, Cahors. Récompense.

— Non, en effet, un homme ne doit pas trahir une femme, quoi qu'il arrive.

Quentin rougit ;

— Je ne comprends pas ce que vous voulez dire.

— Non ! mais moi je m'entends ! Vous croyez que je vous ai vu embrasser Rosalie... Il n'en est rien... J'ai vu Rosalie qui vous embrassait !... Oui, oui, vous pouvez protester, répéter cent fois votre mensonge conventionnel pour la couvrir, ce n'en sera pas moins un mensonge !

— Vous ne devriez pas parler ainsi, murmura Quentin dont la confusion était visible.

— Mais vous n'êtes pas fâché que je le dise néanmoins, reprit-elle. Il y a un moment où certains articles du code de l'honneur lui-même tombent par la force de l'évidence. N'ajoutez pas un mot. Rien ne me convaincra ; je sais que vous n'êtes pas un homme à agir ainsi et aucun code ne m'empêchera de vous le dire.

La sincérité de la déclaration d'Honor mit un baume sur le cœur ulcéré de Quentin.

— Merci, épouse-ami, dit-il... Depuis quand ma nature ingrate n'ait-elle plus de secrets pour vous ?

— Depuis le jour où, à la gare, vous ne m'avez pas embrassé.

— Mais ne vous ai-je pas expliqué la raison de mon abstention... J'ai laissé, ce jour-là, échapper une agréable occasion...

— Parce que, prétendiez-vous, vous n'avez pas éprouvé de tentation. Ils se regardèrent amicalement et éclatèrent de rire.

Honor reprit son sérieux pour con-

SERVICE D'ANNIVERSAIRE

Madame et Monsieur FAUCHÉ, négociants, et leur fils Jean GARROUX ; Madame et Monsieur Jean PALAME, mécanicien à la S.N.C.F., et leurs enfants ; Madame et Monsieur Pierre PALAME et leur fils Jean-Pierre ; Monsieur Adrien GUYEU, agent du Cadastre ; Madame et Monsieur Georges GUYEU et leurs enfants ; Madame et Monsieur Frédéric GUYEU et leurs enfants.

Les familles CHANTERANNE, de Mauillac, et LAVIT, de Paris, prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister au service d'anniversaire qui sera célébré en l'Eglise Cathédrale le samedi 11 décembre 1943 à 9 h. 15, pour le repos de l'âme de

Madame RUFFET

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur et tante regrettée.

REMERCIEMENTS

et

AVIS DE NEUVAINES

Madame Louis IMBERT, parfumeuse, et sa fille Colette ; Madame Veuve Emilie IMBERT ; Monsieur Raymond IMBERT ; Monsieur Cros Albert, Fondé de Pouvoirs à la Banque Populaire ; Madame et Monsieur Amédée IMBERT, négociants en chaussures ; Madame et Monsieur Gaston BIGNOLLES, à Revel ; Mesdemoiselles CROS, buralistes ; Mademoiselle Euphrasie IMBERT ; Mesdames Veuve Louise CAT et Veuve Eugénie IMBERT ; Monsieur Jean CONTOU et Madame, née IMBERT ; Madame Marcelle CAT.

Les familles LARROQUE, PIOTET, ainsi que tous les autres parents et alliés s'excusent de ne pouvoir répondre individuellement aux nombreux amis et personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie, les remerciant profondément, ainsi que la population cadurcienne et rurale, qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Louis-Emilien IMBERT

Entrepreneur de charpente et menuiserie

Le service de neuvaïne sera célébré le jeudi 9 décembre à 8 h. en l'Eglise St-Urbain.

AVIS DE DECES

Madame Veuve GRELET, née FARGUES ; Monsieur François GRELET, garagiste à Cahors ; Madame DARCHE, née GRELET ; Monsieur DARCHÉ, instituteur à Nabirat (Dordogne) ; Mademoiselle Simone DARCHÉ et tous les autres parents ont le douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jean GRELET

Retraité

leur père, beau-père, et grand-père décédé à Cahors à l'âge de 83 ans.

Les obsèques civiles auront lieu le mercredi 8 décembre à 15 h.

Réunion à l'entrée du Pont Valentré-Cabazat.

La famille ne reçoit pas. Ni fleurs, ni couronnes.

REMERCIEMENTS

et

AVIS DE NEUVAINES

Madame Veuve Alban BÉRENGUER ; Madame Veuve Raymond BÉRENGUER, sa mère ; Madame et Monsieur Maurice LANNES et leur fils Jean-Claude et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Alban BÉRENGUER

Employé des Postes, en retraite

Médaille militaire

Croix de guerre

et les prient d'assister au service de neuvaïne qui sera célébré le lundi 13 décembre à 9 h. 15 en l'Eglise Cathédrale, pour le repos de son âme.

— Quoi qu'il en soit, il y a probablement peu d'hommes, dans les mêmes circonstances, qui eussent hésité à l'embrasser !

Il la regarda attentivement et dit : — Evidemment, on ne peut pas dire que vous soyez repoussante !

Ils rirent de nouveau, puis Honor revint à son sujet :

— Un baiser, c'est peu de chose pour la plupart des hommes. J'ai constaté qu'il n'en était pas ainsi pour vous, Quentin, et cette réserve m'a plu.

— Cependant, l'autre soir, vous m'avez accusé de vous faire la cour.

— On dit parfois des bêtises, répondit-elle, une légère rougeur aux joues.

L'audace de Rosalie décida Honor à modifier sa tactique de passivité : dorénavant, elle ne se tiendrait pas loin du champ de bataille. Quentin lui avait dit qu'elle le reconfortait, mais jusqu'à présent, il s'agissait d'un secours négatif. Elle aidait Quentin en se tenant à ses côtés, en évitant soigneusement de donner le moindre signe de jalousie. Sans doute, elle s'en tenait ainsi strictement à leurs conventions.

(à suivre).